

COVID19 - Maintien de la fermeture temporaire des recyparcs

Nivelles, le 3 avril 2020

Ce jeudi 2 avril à 13h30, une séance du Bureau exécutif d'in BW s'est tenue, en urgence et en vidéoconférence, suite à la demande du Gouvernement wallon (circulaire ministérielle) de rouvrir partiellement et progressivement les recyparcs à partir du 6 avril, et ce, « pour autant que toute une série de conditions d'organisation et de sécurité soient remplies, après concertation avec les instances syndicales, en vue de définir l'opérationnalité de cette réouverture. »

Ce jeudi 2 avril à 15h, suite à la séance du Bureau exécutif, une concertation syndicale a eu lieu, en urgence et en vidéoconférence, avec le même objet.

A l'issue de ces réunions, le Bureau exécutif d'in BW a pris les décisions suivantes :

1. La fermeture des recyparcs est maintenue, l'échéance du 6 avril ne permettant pas d'assurer la sécurité de nos collaborateurs et des citoyens, ni de coordonner l'ensemble des acteurs (police, transporteurs,...).
2. La réouverture des recyparcs sera envisagée de manière progressive après l'allègement des mesures fédérales de confinement décidées par le Conseil National de Sécurité. Une stratégie de reprise des activités est d'ores et déjà à l'étude. Pour augmenter les chances d'un redémarrage rapide, celle-ci inclura le stockage de masques de protection et l'intégration des collaborateurs d'in BW en contact avec la population dans la liste prioritaire des tests de dépistage du COVID19 (conformément à la demande de Madame la Ministre de l'environnement).
3. in BW réaffirme que le maintien des collectes en porte-à-porte des ordures ménagères / déchets résiduels et organiques reste la priorité (nous allons cependant tenter de trouver une solution pour rétablir les collectes de papiers-cartons dans les meilleurs délais).
4. in BW va proposer son soutien aux communes du Brabant wallon et de Braine-le-Comte pour lutter contre les comportements inciviques qui se multiplient.
5. Un outil complémentaire de communication à destination des communes, des citoyens et du personnel sera mis en place pour améliorer la compréhension des consignes et faciliter la bonne acceptation par tous des dispositions actuelles.



Le Bureau exécutif d'in BW tient à rappeler qu'en cette période de crise sanitaire, le stockage à domicile des déchets (autres que les ordures ménagères, déchets résiduels et organiques) relève du civisme et que les incivilités seront sévèrement sanctionnées !

Nous tenons également à remercier l'ensemble de la population du Brabant wallon et de Braine-le-Comte pour sa compréhension et ses efforts en ces moments difficiles.

Christophe DISTER
Président d'in BW

Pour tout renseignement complémentaire :

Raphaël Lateur - Chargé de communication
Tél. : 0473/81 77 24 - rlateur@inbw.be